

ASI NE/JU  
**PLAN STRATEGIQUE 2011- 2015**

**Politique professionnelle/conditions de travail**

Buts spécifiques	Objectifs	Moyens/Actions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à améliorer les conditions de travail</li> <li>• Instaurer un lobbying pour promouvoir la reconnaissance de la profession</li> <li>• Augmenter la visibilité de la section NE/JU</li> <li>• Développer l'identité professionnelle infirmière, le sentiment d'appartenance à une profession</li> <li>• Assurer une protection juridique à nos membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfléchir aux actions possibles et à éventuellement former une personne dans cet objectif</li> <li>• Assurer la visibilité de l'association auprès des institutions, des politiques et du public</li> <li>• Promouvoir les compétences et les différentes facettes du rôle infirmiers auprès du public et des employeurs</li> <li>• Avoir des contacts réguliers avec les autorités, les institutions et dans les lieux de décisions politiques</li> <li>• Défendre les intérêts du personnel infirmier au sein des différentes conventions collectives de travail</li> <li>• Assurer la défense du personnel infirmier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion sur notre communication, la cibler</li> <li>• Etablissement d'un plan d'action</li> <li>• Promotion d'une vision progressiste et actualisée de la profession</li> <li>• Présence au sein du groupe « Relations publiques »</li> <li>• Suivi de l'évolution des futures définitions du rôle et des compétences professionnelles, ainsi que des champs d'exercice (projet de compétences finales pour les professions de la santé, KFH)</li> <li>• Présentation des travaux par un représentant de la Heds ARC au comité</li> <li>• Présence dans le groupe « plateforme de formation »</li> <li>• Reconnaissance de la fonction infirmière dans les différentes CCT</li> <li>• Mise en avant des compétences infirmières dans la présentation de la profession</li> <li>• Présence et collaboration dans les écoles</li> <li>• Soutien aux infirmières indépendantes (financement des prestations)</li> <li>• Présence dans le « groupe d'appui NOMAD »</li> <li>• Contact avec les politiques</li> <li>• Assurance du respect de la CCT et de ses modalités</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permanence téléphonique en cas de problème juridique et suivi de la procédure de protection (avocat de la section ou prise en charge par l'ASI suisse)</li> </ul>
--	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Politique de formation

Buts spécifiques	Objectifs	Moyens/Actions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défendre le niveau de formation HES</li> <li>• Développer les compétences professionnelles</li> <li>• Promouvoir la reconnaissance des anciens diplômés</li> <li>• Soutenir la recherche infirmière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre présents dans les groupes chargés de défendre cette formation</li> <li>• Soutenir la formation pré et post graduée</li> <li>• Adapter la formation des professionnelles en fonction de leurs besoins et des besoins régionaux</li> <li>• Prendre part aux consultations</li> <li>• Faire valoir les résultats de recherche en soins infirmier au niveau politique</li> <li>• Valoriser la publication dans le journal de l'ASI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacts avec les HES pour une éventuelle collaboration ainsi qu'avec les institutions existantes (Espace Compétences)</li> <li>• Renforcement des discussions et négociations avec l'OFFT, en collaboration avec le secrétariat général, sur la reconnaissance du niveau de formation des infirmières</li> <li>• Présence dans les commissions cantonale de formation OrTra (NE et JU) et au sein de la commission de formation professionnelle du domaine santé et social</li> <li>• Identification des projets de recherche au niveau des cantons NE/JU</li> </ul>

## Politique de santé

Buts spécifiques	Objectifs	Moyens/Actions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire valoir les compétences infirmières et la plus value pour le système de santé des cantons de NE/JU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à toute action visant la qualité des soins et pour laquelle des compétences infirmières sont requises</li> <li>• Prendre une part active aux restructurations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi des positions de l'ASI suisse (réunion des présidents et secrétaires)</li> <li>• Etude sur la pénurie des infirmières dans les cantons de NE/JU</li> </ul>

	sanitaires neuchâteloise et jurassienne	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participation aux prises de position et présence au sein du CA de « Prévoyance.ne »</li><li>• Présence au sein du conseil des hôpitaux, de la commission de gériatrie et de soins à domicile, du conseil de santé, de la commission de psychiatrie et du CA de l'HNE</li></ul>
--	-----------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Politique de la section

Buts spécifiques	Objectifs	Moyens/Actions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la visibilité de la section et en augmenter les membres</li> <li>• Revoir l'organisation du secrétariat de la section</li> <li>• Revoir la présentation des comptes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser des rencontres, des groupes d'échanges</li> <li>• Rendre visibles nos actions</li> <li>• Développer la convivialité et les liens entre les membres</li> <li>• Favoriser l'implication des membres dans la vie associative</li> <li>• Définir une ligne de conduite pour avoir une cohérence</li> <li>• Pouvoir faire face aux priorités</li> <li>• Pouvoir répondre à nos membres</li> <li>• Optimiser le rangement et l'organisation.</li> <li>• Optimiser la présentation des comptes et budget de la section</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour du site internet régulière. Le rendre attractif et ludique.</li> <li>• Ouvrir un espace de parole via internet et pouvoir être réactifs. Informer régulièrement de l'évolution des dossiers</li> <li>• Billets trimestriels aux membres de la section</li> <li>• Information sur l'ASI aux non-membres, recrutement permanent</li> <li>• Elaboration d'un flyer sur la section</li> <li>• Développer les infos sur les manifestations</li> <li>• Intensifier nos présentations dans les écoles, lieux de travail...</li> <li>• Mettre en place une méthode d'archivage (informatique et papiers) et classer les documents de l'EP</li> <li>• Examen de quelques modèles et choix du plus adapté au travail de la section</li> </ul>

Neuchâtel, le 27.06.2011